

**Réunion du 13 mai 2020 à 11 H avec les OS et l'équipe de Direction**

Les présents pour la Direction : Mme Desbois, Mme Deslandes, Mme Lenfant, Mme Lambourmillac.

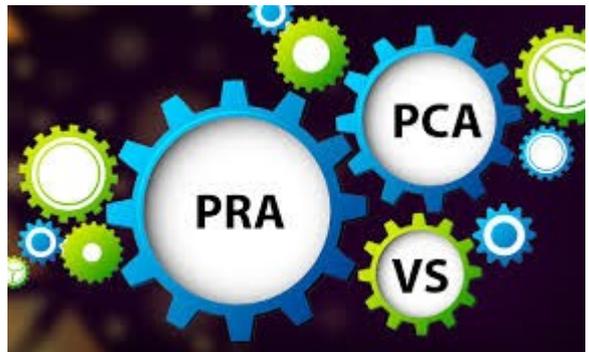
Pour les syndicats : Mme Diguët, Mme Lechaux, Mme Fragnier, Mme Pénisson, Mr Huvier, Mr Penin et Mr Champagne.

**Point sanitaire :**

Pas de nouveaux cas déclarés parmi nos collègues. Un seul collègue est toujours en arrêt de travail en attente de l'autorisation de reprise du médecin de prévention.

**Point PCA , PRA:**

- Le jeudi 7 mai :
  - 99 agents en présentiel (29 dans les SIP)
  - 66 agents en télétravail (23 pour les SIP )
- Le lundi 11 mai :
  - 105 agents en présentiel (28 dans les SIP)
  - 67 agents en télétravail (20 pour les SIP )
- Le mardi 12 mai :
  - 101 agents en présentiel (29 dans les SIP)
  - 67 agents en télétravail (20 pour les SIP )



De plus en plus de présentiel car nous sommes en PRA et donc vers une reprise d'activité !  
Chaque chef de service va contacter ses agents pour finaliser la position de chacun pour le 18 Mai.

Concernant le PRA, il est articulé sur 3 priorités :

- P1 : Le plus urgent qu'urgent !!!
- P2 : L'urgent
- P3 : Cela peut attendre.

C'est une interprétation, bien sûr, de vos élus solidaires ! La DG l'exprime beaucoup mieux...

La DG a fixé des dates mais tout en conservant de la souplesse donc « en gros » :



P1 : on l'assure déjà.

Passage à P2 à partir du 2 juin.

Passage à P3 à la mi-juillet,

« mais les frontières de ces priorités restent molles et sont soumises :

- à la fois aux capacités des services à recevoir plus d'agents dans des conditions optimales de sécurité.

- et au niveau de la reprise des activités économiques externes à la DGFIP, mais qui peuvent avoir un impact sur les activités de celle-ci. »

Pourquoi on vous parle de tout ça ? Parce que votre retour au bureau va dépendre du passage de P1 à P2 et de P2 à P3.

On ne passe pas en P3 si on a pas déjà assuré le P1 et le P2 ! Surtout si on n'est pas dans un service du PCA ! vous suivez toujours ?

Tout ça en tenant compte de la distanciation sociale, des gestes barrières, des ré-ouvertures des écoles, des contraintes particulières, etc.....

Donc, c'est encore un peu flou (voire très flou) mais l'idée : c'est la reprise !

Une note de cadrage concernant la reprise des activités du contrôle fiscal et du recouvrement forcé doit arriver cet après-midi, ce document doit redéfinir les axes de travail et d'orientation de ces services.

Pour les agents de retour en présentiel avec des contraintes particulières pour les enfants scolarisés, la Direction maintient de la souplesse pour les horaires jusqu'au 2 juin, pour les autres : vous pointez normalement et faites vos horaires normaux.

Pour les agents « empêchés » (entre 30 et 50) qui voudraient reprendre le travail, vous devez contacter le médecin de prévention.



Pour ceux qui voudraient bénéficier d'un poste de télétravail, là, que le meilleur gagne. Il n'y aura pas d'ordinateurs pour tout le monde ! La direction fera des arbitrages (loto, bingo, tirage au sort ou cela sera-t-il pour l'agent qui crie le plus fort?)

Pour les agents devant rester « empêchés », la question de la gestion des congés et l'autorisation d'absence suite à la prolongation de l'état d'urgence est remontée à la centrale dixit MME Deslandes.



Un CHSCT doit se tenir demain, n hésitez pas à nous faire remonter vos questions.

Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services. Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

